

AIDE A LA RECHERCHE

Base Déontologique et Professionnelle (BDP)

SOMMAIRE

PRESENTATION

PAGE D'ACCUEIL

RECHERCHE D'INFORMATION

RECHERCHE AVANCEE

LANGAGE DE REQUETE

REGLES D'ECRITURES

LISTE DE RESULTATS

A VOTRE ECOUTE

PRESENTATION

La Base Déontologique et Professionnelle (BDP) contient plus de 5000 notices relatives à la déontologie et à la discipline, ainsi qu'à l'exercice de la profession d'avocat.

Elle comprend :

- une large sélection de **doctrine** :

- Avis déontologique : depuis 2009
- Rapport du Conseil de l'Ordre : depuis 2002
- Flash ordinal (extrait du Bulletin du Barreau) : depuis novembre 2000
- Doctrine éditoriale (uniquement les références de publication tirées de revues juridiques) : depuis 2003
- Doctrine officielle (réponse ministérielle, rapport officiel) : depuis novembre 2003

- une large sélection de **jurisprudence (en texte intégral et anonymisée)** :

- Toutes les décisions disciplinaires : depuis 2001
- Décision du Bâtonnier en matière d'honoraires : depuis 2004 et de collaboration : depuis 2000
- Sentence du Bâtonnier : depuis 1994
- Juridiction nationale : depuis 1980
- Juridiction européenne (CJUE – TPIUE – CEDH) : les grands arrêts depuis 1974

- des **textes** sur la profession en version consolidée :

- Texte ordinal ou CNB : Règlement Intérieur du Barreau de Paris, Conventions signées entre le Barreau de Paris et des tiers
- Texte national : loi du 31 décembre 1971, Décret du 27 novembre 1991, ...
- Texte international : Code de déontologie des avocats européens, Directive européenne, ...

PRESENTATION ... Suite

- des **dossiers thématiques** :
 - Conflits d'intérêt : situation de conflit d'intérêts, société et conflit d'intérêts, ...
 - Périmètre du droit : infractions au périmètre du droit, ...
 - Collaboration / Salariat : demande de requalification du contrat de collaboration libérale en contrat de travail, licenciement d'un collaborateur salarié, ...
 - Droit de retrait de l'avocat associé : modalités d'exercice du retrait, formes de retrait, modalités financières, ...

- un **guide des procédures ordinales** : l'objectif de ce guide est de vous aider dans vos démarches auprès de l'Ordre lors de questions déontologiques ou liées à la vie professionnelle et de vous informer sur les procédures à suivre et plus généralement de répondre aux principales questions que vous pouvez être amené à vous poser au quotidien

- des **actualités** : derniers textes sur la profession, avec un accès aux archives depuis 2005

Il est à noter que ce fonds est enrichi **quotidiennement**.

PAGE D'ACCUEIL

Retour à la page d'accueil

Accès au Guide des procédures ordinaires

Accès au Règlement Intérieur

Accès aux différents modes de recherches

Publication des actualités

The screenshot shows the homepage of the Avocats Barreau Paris website. At the top, there is a navigation menu with links: PROCEDURE ORDINAIRE, QUESTIONS / REPONSES, FORMULAIRE, GUIDE PROFESSIONNEL, and RIBP. Below the menu is a banner image with the text 'Avocats Barreau Paris' and 'Déontologie Professionnelle'. A sidebar on the left contains a menu with categories: JURISPRUDENCE, DOCTRINE, TEXTES SUR LA PROFESSION, ACTUALITES ARCHIVES, INDEX MOTS-CLES, and DOSSIERS THEMATIQUES. The main content area features a section titled 'ACTUALITES' with a highlighted article: 'Modification du RIBP : création d'un article interdisant les faits de harcèlement'. Below this is a 'JURISPRUDENCE A LA UNE' section with two articles. Further down is a 'FOCUS SUR...' section with three items. At the bottom, there are four columns: 'Newsletter Profession', 'Code de déontologie', 'Veille du Bulletin', and 'Liens utiles'. Callouts from the surrounding text point to specific elements: 'Retour à la page d'accueil' points to the home icon; 'Accès au Guide des procédures ordinaires' points to the 'GUIDE PROFESSIONNEL' link; 'Accès au Règlement Intérieur' points to the 'RIBP' link; 'Accès aux différents modes de recherches' points to the sidebar menu; and 'Publication des actualités' points to the 'ACTUALITES' section.

RECHERCHE D'INFORMATION

Les recherches constituent un moyen d'accès à l'ensemble des documents contenus dans la Base Déontologique et Professionnelle (BDP).

Deux modes de recherche vous sont proposés :

:

- la recherche générale (tout en haut à droite)

porte sur l'ensemble du fonds, **tous types de documents** (jurisprudence, doctrine, textes, actualités, ...)

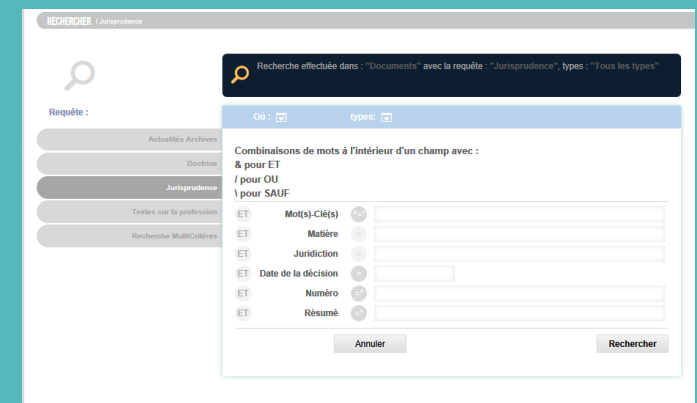
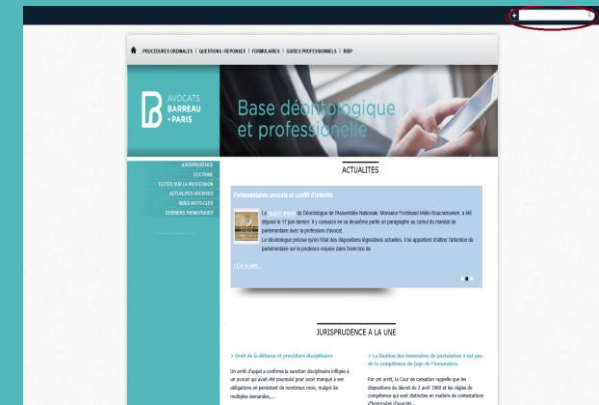
permet de chercher sur l'ensemble des notices avec les séparateurs : **ET (&) - OU (/) - SAUF (\)**

peut aboutir à un grand nombre de résultats ! Utilisez les **recherches avancées** pour **affiner** vos résultats.

- les recherches avancées :

porte sur **un type de document présélectionné** (jurisprudence ou doctrine ou textes sur la profession).

recherche par **combinaison de critères** (titre, mots-clés, juridiction, matière, etc.)



RECHERCHE AVANCEE

Effectuer une recherche avancée :

1. Cliquez sur la catégorie de document recherché

2. Cochez le ou les types de documents recherchés


3. Saisissez les valeurs recherchées dans les différents champs

3. BIS Aidez-vous des listes de valeurs associées, en cliquant sur le nom des champs suivi de [liste]

5. Lancez votre recherche en cliquant sur Rechercher

The screenshot shows a search interface with a sidebar on the left containing categories: Actualités Archives, Doctrine, Jurisprudence, Textes sur la profession, and Recherche MultiCritères. The main area displays search filters: 'Où : [dropdown]' and 'types: [dropdown]'. Below this is a section titled 'Combinaisons de mots à l'intérieur d'un champ avec & pour ET / pour OU \ pour SAUF'. It lists several search criteria with input fields: 'Mot(s)-Clé(s)', 'Matière', 'Juridiction', 'Date de la décision', 'Numéro', and 'Résumé'. A 'Rechercher' button is at the bottom right. A dropdown menu for 'Matière' is open on the right, showing a list of legal subjects: Procédure disciplinaire, Aide juridictionnelle, Communautaire, Européen International, Maniement de fonds, Accès à la profession, Formation professionnelle, Honoraires, Périmètre du droit, and Exercice illégal. The 'Européen International' option is highlighted. A 'Femur' link is visible at the bottom of the dropdown.

LANGAGE DE REQUETE

Vous pouvez utiliser des opérateurs booléens saisissables directement à l'intérieur des champs et utiliser des opérateurs de comparaison, accessible via le  situé à droite des champs.

Les opérateurs booléens :

& = ET : recherche sur les 2 termes
/ = OU : recherche sur un ou l'autre terme
\ = SAUF : recherche sur un terme en excluant le second

Les opérateurs de comparaison :

- Approximation phonétique
- Mot commence par
- Recherche aussi sur les Alias
- Contient un des mots
- Contient tous les mots
- Contient tous les mots dans l'ordre
- Contient l'expression
- Commence par l'expression
- Est égal à l'expression

Recherche effectuée dans : "Documents" avec la requête : "Jurisprudence", types : "Tous les types"

Où : types:

Combinaisons de mots à l'intérieur d'un champ avec :

& pour ET
/ pour OU
\ pour SAUF

Mot(s)-Clé(s) BAIL COMMERCIAL & ABSENCE

Opérateur

Contient tous les mots

Approximation phonétique

Mot commence par

Rechercher aussi sur les Alias

Thesaurus

Remonter : Déployer :

Tous... Un niveau

Trois niveaux Un niveau

Deux niveaux Deux niveaux

Un niveau Trois niveaux

Tous les niveaux

Termes associés

Rechercher

Mot(s)-Clé(s)

Descripteurs Contient tous les mots - Approximation phonétique - Mot commence par - Rechercher aussi sur les Alias

Résultats estimés : 1514 / 4975

ABSENCE
ABSENCE DE CONFIDENTIALITE
ABSENCE DE CAUSE
ABSENCE DE DEFENSE

Fermer

Opérateur

Contient tous les mots

Approximation phonétique

Mot commence par

Rechercher aussi sur les Alias

REGLES D'ECRITURES

Troncature : la troncature sur les mots d'interrogation est implicite. Le logiciel recherche le pluriel du terme entré mais aussi le mot le plus proche par extension.

ex. : secret recherche secrets, secret professionnel, secrétaire, etc.

Singulier / Pluriel : les termes de recherche peuvent être entrés indifféremment au singulier ou au pluriel. La recherche porte également sur les pluriels irréguliers.

ex. : mandat recherche mandats et mandat, local professionnel recherche locaux professionnels

Accentuation : l'accentuation n'a pas d'importance, un mot peut être recherché avec ou sans accent.

ex. : délai recherche délai

Tiret : un mot composé peut être recherché avec ou sans tiret.

ex. : sous location recherche sous-location

Mot vide : les mots vides sont des termes trop courant dans la langue française (articles, pronoms, conjonctions, etc.) pour être pris en compte dans une recherche.

ex. : secret instruction recherche secret de l'instruction

Synonyme : utilisé pour les sigles et abréviations, si un mot a un synonyme, la recherche porte également dessus.

ex. : TVA recherche son synonyme taxe sur la valeur ajoutée

Numéro : en recherche de jurisprudence, possibilité de chercher par numéro de pourvoi (00-00000) OU numéro de requête pour les Conseil d'Etat (000000) OU numéro d'Arrêté Disciplinaire (000000 ou 00-0000)

ex. : 02-14936 (n° de pourvoi ou d'AD) ; 282321 (n° de requête ou d'AD)

Date : les recherches sur les champs « date » s'inscrivent sous la forme JJ/MM/AAAA

ex. : 07/07/2002

LISTE DE RESULTATS

Une fois votre recherche lancée (quel que soit le mode de recherche par lequel vous êtes passés), la liste de résultats va s'afficher sous la forme suivante :

B AVOCATS
BARREAU
• PARIS

Base déontologique
et professionnelle

Nb de résultats trouvés

JURISPRUDENCE

DOCTRINE

TEXTES SUR LA PROFESSION

ACTUALITES ARCHIVES

INDEX MOTS-CLES

DOSSIERS THEMATIQUES

JURISPRUDENCE

BAIL COMMERCIAL & ABSENCE - Date de parution : Septembre 2007 | enregistrements trouvés : 2

Mots-clés

ABSENCE [9]

BAIL COMMERCIAL [9]

DEFAULT [6]

CLIENT [5]

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE [5]

CONTESTATION D'HONORAIRES [4]

DILIGENCES ACCOMPLIES [4]

Date de parution

Juin 2014 [1]

Février 2013 [1]

Mai 2008 [1]

Septembre 2007 [2]

Mai 2007 [1]

Janvier 2007 [1]

Juin 2006 [1]

OU

ET

OU / ET

Sélection courante (0) : Tout sélectionner / Tout désélectionner

Trier : Date de parution

Tribunal de grande instance de Paris 1ère chambre 1ère section du 26 septembre 2007 n°05-12932.

[Juridict° nationale]

Décision juridiction : Débouté - Etat de la décision : Information non communiquée -

En savoir plus :

Nous avons déjà évoqué le problème posé par les ordonnances de référé qui fixent dès leur prononcé sur le siège, et non pas à compter d'une quelconque notification, des mesures tels des délais de paiement et l'application éventuelle de la clause résolutoire. Nous rappelons que l'avocat ne pouvait être toujours présent au moment du prononcé. Que même s'il se rend à l'audience, le Greffier est parfois débordé et qu'enfin il arriv...

Cour d'appel de Paris 1ère chambre 1ère section du 26 septembre 2007 n°06-00059.

[Juridict° nationale]

Décision : Définitive -

Bref a...

Les parties n'ont pas signé de convention d'honoraires. Ils sont fixés conformément à l'article 10 de la loi du 31 décembre 1971. La société d'avocats ne produit aucune pièce justifiant d'une renommée particulière ou d'une spécialisation, la Cour fixe elle-même le taux horaire, en l'absence d'accord entre les parties. Pour apprécier le temps passé à l'accomplissement des diligences, la Cour reprend toutes les diligences qui ont ...

Sélection courante (0)

Listes : nb d'elems/page 10

Possibilité d'affiner le résultat

Liste de résultats triés par défaut par date de parution (de la plus récente à la plus ancienne)

Accès direct aux documents liés

RESULTAT DETAILLE

Dans la liste de résultats, un clic sur le titre d'une notice affiche celle-ci en mode détaillé :

B AVOCATS
BARREAU
• PARIS

Base de données
et profes

Navigation: > Jurisprudence > Jurisprudence > Tribunal de grande instance de Paris 1ère chambre... > Cour d'appel de Paris 18... > section K du 11...

JURISPRUDENCE
DOCTRINE
TEXTES SUR LA PROFESSION
ACTUALITES ARCHIVES
INDEX MOTS-CLES
DOSSIERS THEMATIQUES

JURISDICTION NATIONALE

Cour d'appel de Paris 1ère chambre section K du 11 septembre 2007 n°06-00059.

Cour d'appel de Paris

Décision juridiction
Réformation
Etat de la décision
Définitive

HONORAIRES ; CONTESTATION D'HONORAIRES ; CONVENTION D'HONORAIRES ; DEFAUT ; FIXATION DES HONORAIRES ; ART. 10 L. 71-1130 DU 31 DECEMBRE 1971 ; DOSSIER ; **BAIL COMMERCIAL** ; FIXATION ; LOYER ; RENOUELEMENT ; PROCEDURE ; JUGE DE L'EXECUTION ; DESIGNATION ; EXPERT ; AVOCAT ; NOTORIETE ; SPECIALISATION ; **ABSENCE** ; DILIGENCES ACCOMPLIES ; TEMPS PASSE ; TAUX HORAIRE ; DETERMINATION ; REDUCTION D' HONORAIRES ; CABINET D'AVOCAT ; FAUTE PROFESSIONNELLE ; BATONNIER ; PREMIER PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL ; INCOMPETENCE

Matière : Honoraires

Fondement : ART. 10 L. 71-1130 DU 31 DECEMBRE 1971

Jurisdiction : Cour d'Appel de Paris

Numéro : 06-00059

Date de la décision : 11/09/2007

Décision(s) attaquée(s) : Décision rendue le 22/09/2005 par le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris

Bref aperçu :

Les parties n'ont pas signé de convention d'honoraires, ils sont fixés conformément à l'article 10 de la loi du 31 décembre 1971. La société d'avocats ne produit aucune pièce justifiant d'une renommée particulière ou d'une spécialisation, la Cour fixe elle même le taux horaire, en l'**absence** d'accord entre les parties. Pour apprécier le temps passé à l'accomplissement des diligences, la Cour reprend toutes les diligences qui ont été nécessaires pour satisfaire la demande du client, à savoir fixation d'un loyer en renouvellement, désignation d'un expert, procédure devant le juge de l'exécution. Enfin, tant le Bâtonnier que le Premier président de la Cour sont incompétents pour connaître d'une action en responsabilité civile dirigée contre un avocat.

Défilement des résultats – Retour à la liste de résultats

Agrandissement des caractères

Informations détaillées

A VOTRE ECOUTE

Pour toutes questions, remarques et / ou suggestions sur le fonctionnement de la Base Déontologique et Professionnelle (BDP) et son contenu, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

Données Déontologiques – Guide des Procédures Ordinales :

Nadine MOKDAD

01 44 32 47 61

nmokdad@avocatparis.org

Données Professionnelles :

Corinne MONS

01 44 32 47 63

cmons_desachy@avocatparis.org

Gestion & Administration de la base :

Magali THORNER

01 44 32 47 68

mthorner@avocatparis.org